

DECRET DRAC : ENFIN... MAIS POUR QUEL AVENIR ?

[Décret DRAC](#)Après des années de tergiversations, le décret relatif aux directions régionales des affaires culturelles vient d'être publié au Journal Officiel. Comme on le sait, le point fort de ce décret est l'intégration des Services Départementaux d'Architecture et du Patrimoine (désormais Unités Territoriales) au sein des DRAC.

Lisez le communiqué ci-dessus.